

VOTRE MOBILISATION NOTRE MEILLEUR ATOUT...

Maîtres de nos destins, capitaines de nos âmes.

FO et snFOcos souhaitent remercier ici tous ceux qui ont participé au mouvement de grève du 7 mars 2016.

C'est votre mobilisation qui a permis d'obtenir de la Direction toutes ces améliorations nécessaires et justes de nos conditions de travail ! C'est votre mobilisation qui donne de l'énergie et engage vos représentants.

Le pourcentage important de grévistes (45%) a confirmé votre résolution à ne pas tout accepter et poussé la Direction à engager des négociations qui se sont traduites par des engagements concrets et rapides !

Les engagements de la Direction à ce jour :

- > L'embauche systématique à partir du niveau 3, au lieu du niveau 2.
- > Le passage progressif au niveau 3 des CDD, niveau 2, en fonction des budgets disponibles.
- > Le maintien du protocole relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail en l'état et son application à l'ensemble des salariés.
- > La modification des plages fixes :
 - matinée 7h15 - 9h15
 - midi 11h00 - 14h00
 - après-midi 14h00 - 15h45
- > La Journée de solidarité compensée par des heures au badge.
- > La possibilité de poser des heures aux badges pour le pont du 6 mai.
- > La mise en place du télétravail en avril.
- > La formation à l'outil COPILAR pour l'ensemble des managers de la production.
- > Le maintien de l'offre d'une assistante sociale proposée aux agents qui en éprouvent le besoin et qui en feront la demande.
- > L'installation des « doubles écrans » d'ici le 6 mai.
- > Le maintien des places de parking pour les agents de la Rode au vu de l'étude réalisée sur l'utilisation effective.
- > La création d'une commission de suivi du désengagement des crèches.
- > La mise en place d'une instance de consultation mensuelle regroupant les Délégués Syndicaux, les Représentants Syndicaux, la Secrétaire du Comité d'Entreprise et la Secrétaire du CHSCT.
- > L'étalement des retenues de salaire pour les grèves sur plusieurs mois pour les agents qui en font la demande, soit une dizaine d'euros par mois tout au plus.

On ne veut pas en rester là !

Vos attentes ne sont pas entièrement satisfaites, nous poursuivons les négociations avec une rencontre programmée le mardi 29 mars.

> Heures effectuées au-delà de 17h45 : stop à l'hypocrisie de la Direction !

- ▶ Nous demandons le paiement en heures supplémentaires de toutes les heures effectuées par les salariés au-delà de 17h45 depuis le 1er janvier 2014 (ou le transfert sur les CET). Ces heures écrêtées sont assimilables à du travail dissimulé.

> Heures cumulées sur les badges : nous ne sommes pas des fraudeurs !!!

La Direction sous-entend trop souvent que les salariés font «tourner le badge», comme si nous n'avions pas de maison !! Ces heures effectuées en plus sont le fruit d'une surcharge de travail. Il est temps que la Direction nous considère enfin comme des personnes responsables et non comme des fraudeurs potentiels.

- ▶ Nous demandons donc la récupération du stock d'heures au badge, ou le transfert sur le CET.
- ▶ Nous demandons la récupération d'heures au badge, sous forme de saut de plage d'une journée par mois, comme par le passé. Et c'est peu de choses, quand on sait que les salariés de la Caf de Marseille bénéficient d'une journée mensuelle et ceux de la Caf du Nord de ... 4 demi-journées mensuelles !!!

Continuons le combat !

Seuls les combats non engagés sont voués à l'échec !!

Nous vous tiendrons informés des suites envisagées pour faire entendre vos revendications.

Rendez-vous en avril 2016.



Se faire entendre !



FO, pas de politique, mais du concret pour les salariés.